

# ARRÊTÉ

relatif à la dénomination d'une artère  
sur la commune de Bernex

25 juin 2025

## LE CONSEIL D'ÉTAT

Vu le règlement sur les noms géographiques et l'adressage des bâtiments du 1<sup>er</sup> mars 2025;  
vu la proposition de la commune du 8 janvier 2025;  
vu le préavis de la commission cantonale de nomenclature du 19 mai 2025,

### ARRÊTE :

1/ Il est donné le nom de :

#### **Square Pierret**

à l'espace public au centre du plan localisé de quartier n°30010 Chambert Lully.  
Cette dénomination reprend celle du proche lieu-dit : Chez Pierret.

Code voie 68373

Entrée en vigueur immédiate

2/ Cette dénomination doit être utilisée uniformément dans les relations officielles ainsi que dans tous les supports d'information officiels.



Certifié conforme,

La chancelière d'Etat :  
Michèle Righetti-El Zayadi

Publié dans la Feuille d'avis officielle le 27 juin 2025